CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

1. OBJET

Les présentes conditions générales (ci-après les « Conditions Générales ») ont pour objet de régir la fourniture du service proposé par la société 24h00 (ci-après le « Service ») via le site www.boosket.com (ci-après dénommé le « Site »). Ce Service offre la faculté à des commerçants ou aux personnes physiques ou morales qui effectuent des actes de commerce de façon habituelle portant sur des biens de consommation (vêtements, chaussures, accessoires de mode, électroménager, matériel informatique etc...) qui sont déjà en vente soit dans des boutiques réelles, soit dans les boutiques virtuelles (ci-après les « Articles »), de créer des vitrines et/ou des boutiques virtuelles sur les sites internet et mobiles www.facebook.com (ci-après ensemble dénommés « Facebook ») et/ou www.google.fr/shopping (ci-après dénommé « Google Shopping »). La(es) vitrine(s) et/ou la(es) boutique(s) générées via le Service sur Facebook et/ou sur Google Shopping, sera(ont) ci-après dénommée(s) la/les « Boutique(s) », étant précisé que le Service ne permettra pas la vente des Articles sur Google Shopping.

La vocation du Service est de permettre l'exposition des Boutiques et la commercialisation, selon des critères prédéfinis, des Articles auprès des internautes (ci-après les « Utilisateurs »).

2. EXPLOITANT DU SERVICE

Le Service est exploité par la Société 24H00, dénommée Boosket dans le cadre de l'exploitation du Service (ci-après dénommée « Boosket »), Société Anonyme au capital de 1.798.470 Euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 491.147.575, dont le siège social est situé au 10, rue Charlot, 75003 Paris, France.

3. SERVICE EXCLUSIVEMENT RESERVE AUX PROFESSIONNELS

Le Service n'est pas destiné aux particuliers et s'adresse exclusivement aux professionnels, à savoir les personnes physiques majeures ou morales, exerçant une activité rémunérée de façon régulière dans les secteurs de la vente d'Articles (ci-après dénommées le(s) « Professionnel(s) »).

Dès lors qu'il souscrit au Service, le Professionnel est désigné ci-après comme « l'Adhérent ».

Dans la suite des Conditions Générales, Boosket et l'Adhérent sont individuellement ou collectivement désignés comme la(es) « Partie(s) ».

4. DUREE DU SERVICE

4.1. Le Service est souscrit pour une durée d'une (1) année (ci-après la « Durée contractuelle »), renouvelable par tacite reconduction à chaque date anniversaire de l'inscription de l'Adhérent au Service, pour des périodes de même Durée contractuelle, sauf à ce que l'Adhérent résilie le Contrat (tel que défini à l'article 5.2. ci-dessous) par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception exprimant clairement sa volonté de ne pas reconduire le Contrat pour une nouvelle Durée contractuelle, adressée au moins un (1) mois avant la date de reconduction du Contrat à :

24h00 – Boosket Service résiliation 10, rue Charlot | 75003 Paris - France

- 4.2. Lors de sa première inscription au Service, si l'Adhérent choisit de payer sa Formule telle que définie à l'article 7 ci-dessous, de façon mensuelle, il dispose alors d'un (1) mois d'utilisation gratuite du Service, étant précisé qu'il aura la possibilité au cours de ce mois calendaire d'utilisation gratuite, de ne pas s'engager pour la Durée contractuelle à condition d'en informer Boosket par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse mentionnée à l'article 4.1., envoyée sept (7) jours avant le dernier jour du mois calendaire gratuit (cachet de la Poste faisant foi). A défaut d'avoir notifié à Boosket son intention de ne pas s'engager pour la Durée contractuelle dans les conditions exposées ci-dessus, l'Adhérent sera engagé au minimum pour une Durée contractuelle et devra donc payer les factures qui lui seront adressées par Boosket.
- 4.3. Il est expressément accepté par l'Adhérent qu'à défaut d'avoir informé Boosket de la non reconduction du Contrat au moins un (1) mois avant la date anniversaire du Contrat, le coût correspondant à la souscription au Service pour l'année suivante sera dû à Boosket.
- 4.4. A compter de la date effective de fin du Service, l'Espace Personnel de l'Adhérent tel que défini à l'article 7.1.1 ci-dessous ne sera plus accessible, les Contenus tels que définis à l'article 7.1.2 seront supprimés des Boutiques et l'Adhérent ne bénéficiera plus du Service.

En cas de cessation du Contrat, pour quelque cause ce soit, Boosket n'a aucune obligation de conserver lesdits Contenus, ce que l'Adhérent accepte expressément.

5. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES, FORMATION DU CONTRAT ENTRE LES PARTIES ET MODIFICATION DU CONTRAT

- 5.1. En souscrivant à l'une des formules proposées pour le Service (ci-après la(es) « Formule(s) », telle(s) que définie(s) à l'article 7) et en validant les Conditions Générales, l'Adhérent reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter dans leur intégralité, sans aucune restriction. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. Boosket se réserve en pareil cas le droit de mettre fin au Service.
- 5.2. L'Adhérent sera réputé avoir accepté les Conditions Générales en cochant l'onglet présent sous les Conditions Générales. Dès que les Conditions Générales ont été acceptées ou sont réputées avoir été acceptées et que le Professionnel a choisi la Formule à laquelle il souhaitait souscrire, les Parties concluent un contrat (ci-après le « Contrat ») pour une Durée contractuelle.
- 5.3. L'Adhérent reconnaît et accepte expressément que la preuve de son acceptation des Conditions Générales pourra être effectuée par l'horodatage des identifiants de connexion et d'acceptation des Conditions Générales présents sur les serveurs informatiques de Boosket et l'indication de ce que l'onglet matérialisant le consentement accordé aux Conditions Générales a été coché par l'Adhérent.
- 5.4. En outre, le commencement d'utilisation du Service par l'Adhérent, nécessairement postérieur à l'acceptation des Conditions Générales par l'Adhérent, prouvera l'acceptation des Conditions Générales de façon irrévocable.
- 5.5. Boosket se réserve la faculté de modifier les Conditions Générales et/ou les conditions tarifaires applicables aux Formules à chaque date anniversaire de reconduction du Contrat. Le cas échéant, Boosket informera l'Adhérent, sur la facture de renouvellement du Contrat, de la modification des Conditions Générales et/ou des conditions tarifaires applicables au renouvellement du Contrat. Si l'Adhérent refuse de souscrire aux nouvelles Conditions Générales et/ou aux nouvelles conditions tarifaires, il devra informer Boosket, par lettre recommandée avec avis de réception, de son refus d'y souscrire et ce, au plus tard quinze (15) jours après la réception de la facture l'en informant. Passé ce

délai, l'Adhérent sera réputé avoir accepté les nouvelles Conditions Générales et/ou les nouvelles conditions tarifaires. La non-acceptation par l'Adhérent d'une modification des Conditions Générales et/ou des conditions tarifaires emportera de plein droit la résiliation du Contrat, sans que l'Adhérant ne puisse réclamer une quelconque indemnité à ce titre.

6. INSCRIPTION AU SERVICE

L'inscription au Service s'opère de la façon suivante :

- Le Professionnel accède au Site et fournit une adresse email;
- Il crée un mot de passe qui lui sera personnel;
- Il choisit ensuite une Formule telle que définie à l'article 7 ci-dessous ;
- Il sélectionne son moyen de paiement, soit en fournissant son identifiant Paypal (voir condition d'inscription à Paypal en cliquant ici: www.paypal.com), soit en laissant ses coordonnées de carte bancaire, étant précisé qu'en cas de choix d'un paiement mensuel, le premier prélèvement ne sera effectué qu'à la fin du premier mois gratuit;
- Si l'Adhérent entend créer une Boutique permettant la vente des Articles via Facebook, il doit préalablement disposer d'un compte Facebook administrant une page « Fan » proposée par Facebook et accepter de se conformer à l'ensemble des conditions générales d'utilisation de Facebook (voir https://www.facebook.com/policies/);
- Le Professionnel accède au Site et clique sur l'onglet « Créer ma f-boutique » puis sur l'onglet « Créez votre boutique » ;
- Le Professionnel complète ensuite les informations requises sur le formulaire d'inscription. Les informations signalées par un astérisque doivent obligatoirement être complétées. A défaut, l'inscription au Service ne pourra avoir lieu;

Il est ici précisé que dans le cadre de son inscription, le Professionnel s'engage à ne fournir que des données vraies, exactes, à jour et sincères. Il s'engage à spontanément mettre à jour tout changement dans lesdites informations et à en prévenir Boosket dans les plus brefs délais. Si l'une ou plusieurs de ces informations s'avèrent fausses, erronées, inexactes, périmées ou incomplètes, Boosket se réserve le droit de résilier le Contrat dans les conditions prévues à l'article 15 ci-après.

7. DESCRIPTION DU SERVICE

A la date du 13 novembre 2012, Boosket propose quatre (4) Formules de Service qui sont les suivantes : « Start », « Premium », « Agency » et « Gold ». Les Fonctionnalités offertes par chacune de ces Formules ainsi que leur prix sont définis ci-après http://www.boosket.com/fr/price-nfunctionnalities/

Boosket pourra modifier le nombre de Formules proposées par la simple publication de nouvelles Conditions Générales. Le Contrat restera en vigueur entre les Parties, ce que l'Adhérent accepte d'ores et déjà.

Sous réserve du parfait respect des conditions posées aux articles 3, 4, 5 et 6 des Conditions Générales, Boosket fournira à l'Adhérent, à l'exclusion de toute autre prestation, le Service correspondant à la Formule choisie, aux conditions suivantes :

7.1. MISE A DISPOSITION D'UN ESPACE DEDIE ET PERSONNALISE

7.1.1. OUVERTURE D'UN COMPTE

L'adhésion au Service entraîne l'activation d'un compte (ci-après le « Compte ») propre à l'Adhérent qui lui permet de se voir attribuer, en fonction de la Formule choisie, un ou plusieurs espaces personnels (ci-après « Espace(s) Personnel(s) » ou « Dashboard ») à partir duquel/desquels il peut gérer/exploiter sa Boutique.

7.1.2. CONTENUS

L'Espace Personnel permet à l'Adhérent d'agencer la Boutique afin d'y placer tous les éléments en relation avec l'univers graphique qu'il souhaite donner à sa Boutique et les Articles qu'il souhaite y exposer ou proposer à la vente aux Utilisateurs (ci-après ensemble désignés les « Contenus »).

Boosket met à la disposition de l'Adhérent des outils informatiques lui permettant, selon la Formule choisie :

- de mettre en ligne un texte de présentation et des photos pour une mise en avant de sa(es) Boutique(s);
- soit d'ajouter manuellement chacun des Articles du Catalogue, soit de télécharger son catalogue d'Articles (en nombre limité dans la Formule Start, Premium et Agency et en nombre illimité dans la Formule Gold), directement à partir du Dashboard dans les conditions explicitées ici http://support.boosket.com/fr/products-import/, afin de promouvoir et proposer à la vente les Articles dans le cas de l'exploitation d'une Boutique sur Facebook. L'Adhérent pourra ensuite modifier son catalogue d'Articles grâce à son Espace Personnel;
- d'agencer et de personnaliser sa(es) Boutiques et d'exposer les Articles accompagnés de leur description, et tout particulièrement leur taille, poids, coloris disponibles, prix, argumentaire commercial, étant précisé que cette description qui demeure à la charge exclusive de l'Adhérent doit être conforme aux obligations légales en la matière;
- d'organiser, selon la Formule choisie, des opérations promotionnelles au profit des Utilisateurs;
- de gérer les stocks d'Articles disponibles dans la Boutique si la vente via BoosketShop est active;
- d'accéder aux statistiques d'analyses commerciales et sociales des Boutiques (à savoir, le nombre d'Utilisateurs qui ont visité la(es) Boutique(s), le décompte des Articles vendus et le chiffre d'affaires généré, les Articles qui ont été publiés sur les pages Facebook des Utilisateurs et à quelles quantités etc...);
- de mettre en ligne ses propres conditions générales de vente auxquelles il souhaite soumettre les Utilisateurs au sein de sa Boutique, étant précisé que la licéité et les termes des conditions générales de vente de l'Adhérent sont de sa seule et entière responsabilité;
- dans le seul cadre de la Formule Gold à l'exclusion des trois autres Formules, d'installer son propre système de paiement bancaire, à la condition qu'il soit compatible avec le Service;

L'Adhérent aura seul la maîtrise de sa Boutique et de son Espace Personnel.

Par dérogation à ce qui précède, l'Adhérent autorise d'ores et déjà Boosket à procéder à des modifications au sein de sa Boutique, dès lors que celles-ci apparaissent nécessaires dans l'intérêt de l'Adhérent ou de celui de Boosket. Toutes les modifications opérées par Boosket feront l'objet d'une information de l'Adhérent par email dans les quarante-huit (48) heures après que la modification ait été effectuée par Boosket.

7.1.3. USAGE PERSONNEL

L'Espace Personnel est exclusivement destiné à l'usage personnel de l'Adhérent qui s'engage par conséquent à ne permettre à aucun tiers d'utiliser à sa place ou pour son compte les identifiants et mots de passe d'accès à son/ses Espace(s) Personnel(s), sauf à en supporter l'entière responsabilité.

L'Adhérent est pareillement responsable du maintien de la confidentialité de ses identifiants et mots de passe pour l'utilisation du Service, ainsi que pour son compte Facebook. En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions du présent paragraphe, Boosket se réserve le droit de suspendre ou d'empêcher l'accès au Compte de l'Adhérent à tout moment et sans préavis, sans préjudice de son droit de résilier le Contrat dans les conditions définies à l'article 15 ci-dessous. L'Adhérent devra immédiatement contacter Boosket aux adresses email mentionnées à l'article 16 des Conditions Générales, s'il remarque que son compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît à Boosket le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

7.2. MISE EN LIGNE DE LA BOUTIQUE

Boosket sera seul juge du choix des moyens techniques permettant la mise en ligne de la Boutique, de son emplacement et des moyens matériels mis en œuvre pour la rendre accessible aux Utilisateurs de Facebook et/ou de Google Shopping.

7.3. USAGE NON COMMERCIAL

Sauf autorisation expresse et préalable de Boosket, l'Adhérent s'interdit de monnayer, vendre, concéder, échanger et plus généralement négocier tout ou partie de l'accès à son Espace Personnel.

En cas de manquement à cette règle, Boosket se réserve le droit de suspendre ou fermer le compte de l'Adhérent à tout moment et sans préavis.

Par dérogation au dernier alinéa de l'article 7.2 et à l'article 7.3, Boosket pourra autoriser un tiers à accéder au Service, dans les conditions qui seront fournies par Boosket lorsque l'Adhérent lui en fera la demande.

8. COMMUNICATION

Pendant toute la durée du Contrat, et dans le cadre de leur propre politique de communication, chacune des Parties est expressément autorisée par l'autre Partie, à librement citer le nom de l'autre Partie et à reproduire son logo à titre de référence commerciale, et s'agissant de :

- l'Adhérent, de faire librement référence au Site ;
- Boosket, de faire librement référence aux Boutiques de l'Adhérent, en les associant à son nom.

Plus généralement, l'Adhérent déclare être informé et accepte expressément que Boosket diffuse tout contenu publicitaire et promotionnel sur et hors du Site concernant la(es) Boutique(s) de l'Adhérent.

9. CONDITIONS TARIFAIRES

9.1. TARIFS DES FORMULES

En contrepartie du Service et selon la Formule choisie par l'Adhérent, ce dernier devra payer à Boosket les factures correspondant aux sommes suivantes, exprimées toutes taxes comprises :

- Formule Start: Un Euro (1 €) par mois pendant douze (12) mois (treize (13) mois de Service pour la première Durée contractuelle) ou dix Euros (10 €) pour une année à verser lors de la souscription au Service;
- Formule Premium: Vingt-neuf Euros (29 €) par mois pendant douze (12) mois (treize (13) mois de Service pour la première Durée contractuelle) ou deux-cent vingt-huit Euros (228 €) pour une année à verser lors de la souscription au Service;
- Formule Agency: Cinquante-neuf Euros (59 €) par mois pendant douze (12) mois (treize (13) mois de Service pour la première Durée contractuelle) ou cinq cent quatre-vingt-dix Euros (590 €) pour une année à verser lors de la souscription au Service;
- Formule Gold: Deux-cent quatre-vingt-dix Euros (290 €) par mois pendant douze (12) mois (treize (13) mois de Service pour la première Durée contractuelle) ou deux mille neuf-cent quatre-vingt-dix euros (2.990 €) pour une année à verser lors de la souscription au Service;

Il est toutefois précisé que le tarif des Formules peut changer d'un pays à l'autre, en fonction des monnaies et du cours en vigueur de ces dernières.

9.2. MODALITES DE PAIEMENT DE L'ABONNEMENT SOUSCRIT PAR L'ADHERENT

Le paiement du prix dû par l'Adhérent à Boosket correspondant à une période donnée peut s'effectuer soit grâce au compte Paypal de l'Adhérent, soit par carte bancaire (ci-après le « Paiement »).

Pour chaque nouvel Adhérent, le premier (1^{er}) mois d'utilisation du Service est gratuit si l'Adhérent choisit le paiement mensuel.

Le Paiement devra être effectué, par prélèvement sur le compte PayPal ou sur la carte bancaire de l'Adhérent, au plus tard :

- au moment de la souscription de l'Adhérent au Service ou à la date de reconduction du Contrat en cas de paiement annuel ou ;
- au dernier jour du mois précédent le mois concerné par le Paiement en cas de paiement mensuel et donc du bénéfice par ce dernier d'un mois d'utilisation gratuite du Service pour la première Durée contractuelle.

9.3. CONSEQUENCE DU NON-PAIEMENT DE L'ADHERENT

Il est expressément convenu entre les Parties que le Service ne sera rendu disponible au profit de l'Adhérent qu'à compter du complet Paiement de l'échéance mensuelle ou annuelle de Paiement.

En tout état de cause, tout retard dans le Paiement entrainera, sans mise en demeure préalable, la suspension du Service pendant une période pouvant durer un (1) mois. Au cours de cette période, le Contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de Boosket, quinze (15) jours après l'envoi d'une

mise en demeure de régulariser le Paiement restée infructueuse, adressée à l'Adhérent par lettre recommandée avec avis de réception.

En cas de résiliation aux torts de l'Adhérent, tous les Contenus des Boutiques de l'Adhérent seront supprimés, l'Adhérent n'aura plus accès à son Espace Personnel et sa Boutique sera fermée de façon définitive.

La résiliation aux torts de l'Adhérent entrainera les conséquences décrites à l'article 15 des Conditions Générales.

10. OBLIGATIONS DE L'ADHERENT

10.1. OBLIGATIONS TENANT AUX ARTICLES

L'Adhérent s'engage à exposer dans sa Boutique uniquement des Articles licites, qui ne sont pas contraires aux bonnes mœurs ni ne portent atteinte aux droits des tiers et qu'il est expressément autorisé à vendre, y compris sur l'Internet et sur l'Internet mobile.

10.2. FIXATION DU PRIX DE VENTE DES ARTICLES

L'Adhérent fixe les prix de vente des Articles qu'il expose dans sa Boutique et assume seul cette responsabilité.

Le prix des Articles est exprimé toutes taxes comprises et dans la monnaie choisie par l'Adhérent, étant précisé que le prix des Articles devra rester en vigueur tant qu'il apparaît dans la Boutique.

Le prix des Articles ne doit en tout état de cause pas inclure les frais de livraisons, étant précisé que l'Adhérent assumera seul la responsabilité de la livraison des Articles aux Utilisateurs.

10.3. INFORMATION SUR LES ARTICLES

L'Adhérent est seul responsable de la conformité des informations et descriptions des Articles qu'il expose dans sa Boutique.

A ce titre, l'Adhérent s'engage à se conformer scrupuleusement aux obligations légales et règlementaires et tout particulièrement celles applicables en matière d'information due aux consommateurs.

L'Adhérent est seul responsable de l'étiquetage et de l'information afférents aux Articles qu'il vend dans sa Boutique.

10.4. OBLIGATION DE SUIVI ET D'APPROVISIONNEMENT DES BOUTIQUES

L'Adhérent s'engage à n'exposer dans les Boutique, en vue de leur commercialisation ou de leur exposition, que des Articles qu'il détient en stock. En conséquence, l'Adhérent s'oblige à tenir à jour ses Boutiques, afin d'être en mesure d'honorer toute commande qui serait passée par des Utilisateurs via la(es) Boutique(s).

10.5. OBLIGATIONS COMPTABLES ET FISCALES

L'Adhérent fera son affaire personnelle de toutes les obligations fiscales et comptables imposées par les lois et règlements au titre de son activité.

Notamment, l'Adhérent conserve l'entière responsabilité de ses déclarations au regard de la TVA.

10.6. OBLIGATIONS DE RESPECT DE TOUTES LES STIPULATIONS DES CONDITIONS GENERALES

D'une façon générale, l'Adhérent doit respecter scrupuleusement les engagements souscrits en vertu des Conditions Générales. Lui sont strictement interdits (i) tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir et empêcher la continuité du Service, (ii) toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes du Site et/ou de Facebook et/ou de Google Shopping, (iii) tous détournements des ressources système du Site, de Facebook et/ou de Google Shopping, (iv) toutes actions de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de ces derniers, (v) toutes atteintes aux mesures de sécurité et d'authentification et (vi) tous actes de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux et moraux de Boosket ou des Utilisateurs.

10.7. OBLIGATIONS RELATIVES AUX DONNEES PERSONNELLES

L'Adhérent s'interdit d'utiliser les coordonnées de l'Utilisateur à d'autres fins que celles pour lesquelles l'Utilisateur les lui a révélées. Par ailleurs, la Boutique étant hébergée sur Facebook, il s'engage à respecter la politique de confidentialité des données instaurée par Facebook (https://www.facebook.com/about/privacy/)

10.8. ASSURANCES

L'Adhérent s'oblige à souscrire toute assurance couvrant les risques professionnels de son activité et d'en justifier à première demande de Boosket.

11. GARANTIES DE L'ADHERENT

L'Adhérent garantit Boosket contre toute plainte, prétention ou action de la part de tiers en relation avec :

- son activité professionnelle et la réglementation applicable à cette activité, notamment en matière de publicité ;
- sa Boutique, ses Contenus ou ses Articles présentés dans sa Boutique, de quelque nature et sous quelque forme que ce soit (contenu visuel, rédactionnel et graphique, marques, produits, etc...), qui restent sous l'unique et entière responsabilité de l'Adhérent, notamment en matière de respect des droits de propriété intellectuelle, du droit des personnes ou encore, sans que cette liste ne soit limitative, du droit de la consommation et de la réglementation applicable aux produits en question ; à cette fin, l'Adhérent s'engage à prendre toutes mesures appropriées pour requérir de la part de tous tiers intéressés les autorisations qui s'avéreraient nécessaires. Il garantit à Boosket que sa Boutique, ses Contenus ou ses Articles ne sont pas illégaux, illicites et contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- d'une manière générale, tout fait dont l'Adhérent serait responsable envers des tiers.

L'Adhérent s'engage, dans le cas où Boosket se verrait destinataire d'une telle réclamation, à la traiter sans délai dès que Boosket l'en aura informé et à y apporter toute solution. L'Adhérent s'oblige à indemniser Boosket de toutes condamnations, dépens, frais et d'une manière générale, de

toutes dépenses que Boosket devrait engager pour se défendre ou dont elle devrait supporter la charge, notamment par décision de justice.

12. OBLIGATIONS GENERALES DE BOOSKET

Boosket s'engage à fournir les Services correspondant à la Formule choisie par l'Adhérent avec tout le professionnalisme requis.

Plus généralement, Boosket s'engage à faire ses meilleurs efforts pour assurer le fonctionnement du Service et à gérer :

- les relations avec Facebook et Google Shopping ;
- le fonctionnement du Service ;
- mettre à la disposition de l'Adhérent des outils de gestion lui permettant de gérer sa Boutique ;
- apporter un support technique dans les conditions suivantes :
 - Réponse en 48 heures de la réception par Boosket du signalement d'un dysfonctionnement pour les Formules Start et Premium;
 - Réponse en 24 heures de la réception par Boosket du signalement d'un dysfonctionnement pour la Formule Agency;
 - Réponse en 12 heures de la réception par Boosket du signalement d'un dysfonctionnement pour la Formules Gold;

Enfin, Boosket mettra en place un service de hotline au bénéfice de l'Adhérent permettant à ce dernier de contacter Boosket par téléphone, entre 9 h et 17 h, heure française, au numéro +33 892 700 577.

Le coût de l'appel téléphonique sera le suivant :0,34€/min

13. EXCLUSION DE GARANTIE ET DE RESPONSABILITE DE BOOSKET

Le Service est fourni à l'Adhérent tel quel et sans aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. Boosket ne garantit notamment pas à l'Adhérent :

- que le Service, soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, sera totalement exempt d'erreurs, vices ou défauts ;
- que le Service répondra spécifiquement aux besoins et attentes de l'Adhérent, le Service étant standard et nullement proposé à l'Adhérent en fonction des contraintes personnelles de ce dernier;
- que le Site et la Boutique fonctionneront de manière ininterrompue, Boosket se réservant la faculté d'interrompre momentanément l'accès au Site et/ou à la Boutique pour des raisons de maintenance et ne pouvant en aucun cas être tenu responsable des perturbations ou défaillances du réseau internet. Il est également précisé que le Service ne fonctionnant intégralement que sur Facebook et partiellement sur Google Shopping à ce jour, tout incident survenu dans la Boutique du fait de Facebook et/ou de Google Shopping, exonère totalement Boosket de toute responsabilité.
- que Boosket ne garantit pas le fonctionnement du Service avec les navigateurs suivant :
 - o Internet Explorer 9 antérieurs et inclus
 - FireFox antérieur 7 antérieurs et inclus

Boosket ne pourra pas être tenue responsable du contenu et des liens internet présents sur le Site, sur Facebook, sur la Boutique et sur Google Shopping, ni de la sécurité ou de la politique de confidentialité menée par Facebook ou les sites internet partenaires de Boosket (tels que Paypal etc..).

Boosket ne saurait en tout état de cause être redevable envers l'Adhérent du paiement de quelconques dommages et intérêts, de quelque nature qu'ils soient, pour tous les préjudices directs ou indirects, matériels, financiers ou moraux dont se prévaudrait l'Adhérent en raison de l'utilisation du Service. Si un quelconque préjudice de l'Adhérent était imputable à Boosket et que Boosket était condamné par une décision de justice à indemniser ce dernier nonobstant la présente clause d'exclusion de responsabilité, l'Adhérent reconnaît et accepte expressément que cette responsabilité ne pourrait être supérieure au montant des sommes qu'il a payées à Boosket au cours des six (6) derniers mois précédant l'évènement préjudiciable.

Enfin, Boosket ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution du contrat de vente avec les Utilisateurs et/ou de la livraison des Articles et l'Adhérent garantit Boosket de toute réclamation, quelles qu'elles soient, à ce sujet.

14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

14.1. PROPRIETE DES ARTICLES ET CONTENUS

Boosket reconnaît et accepte expressément que les Articles et Contenus, ainsi que tous les droits corporels et incorporels qui y sont attachés, demeurent la pleine et entière propriété de l'Adhérent.

14.2. PROPRIETE DES ELEMENTS DU SITE ET DU SERVICE

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc ...) mis en œuvre par Boosket dans le cadre du Site et du Service sont sa propriété exclusive et sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle dans tous pays. L'Adhérent renonce à revendiquer un quelconque droit de propriété sur ces éléments. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ses éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de Boosket, sont strictement interdits.

15. RESILIATION POUR FAUTE

En cas de manquement par l'Adhérent à l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales ou aux lois et règlements en vigueur, Boosket se réserve le droit de résilier le Contrat à tout moment après l'envoi, à l'adresse postale renseignée par l'Adhérent, d'une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse pendant un délai de quinze (15) jours.

La résiliation du Contrat entraînera immédiatement la fin du Service selon les modalités décrites cidessus à l'article 4, et ne donnera lieu à aucun remboursement des sommes déjà payées par l'Adhérent.

La résiliation du Contrat aux torts de l'Adhérent entraine de plein droit, à titre de pénalité, l'exigibilité de l'ensemble des sommes dues par l'Adhérent en vertu du Contrat si ce dernier avait été exécuté jusqu'à son terme, ainsi que la facturation d'une pénalité de retard sur les dues à cette date,

par le seul fait de l'échéance du terme contractuel représentant trois (3) fois le taux d'intérêt légal assis sur le montant de la créance non réglée à l'échéance. Le taux est calculé prorata temporis par période d'un (1) mois.

16. CONTACT

Toutes réclamations ou notifications prévues aux présentes doivent être adressées par e-mail à l'adresse électronique suivante : customer@boosket.com ou par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante : 24H00 - Boosket- 10, rue Charlot, 75003 Paris.

Elles doivent obligatoirement comporter les nom, prénom et coordonnées de l'Adhérent. Dans le cas d'une réclamation, le message devra également en comporter les motifs énoncés de façon claire et précise.

17. DONNEES PERSONNELLES

L'Adhérent reconnaît et accepte que la gestion du Service implique le traitement informatique de données qui lui sont personnelles. Boosket s'engage cependant à protéger les données personnelles propres à l'Adhérent et aux Utilisateurs auxquelles Boosket aura accès pour les besoins du Service, celles-ci étant traitées avec la plus stricte confidentialité et la plus grande prudence. Sauf demande expresse adressée à l'Adhérent, les données personnelles collectées ne seront utilisées qu'aux fins de fonctionnement du Service et pour la durée qui lui est nécessaire. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'Adhérent est informé du droit qui lui est reconnu d'obtenir la communication et, le cas échéant, la rectification ou la suppression des informations le concernant, en adressant sa demande à l'adresse électronique suivante : customer@boosket.com ou par courrier, à l'adresse suivante : 10, rue Charlot, 75003 Paris.

Par ailleurs, Boosket collectera certaines informations personnelles de l'Adhérent et des Utilisateurs dans le cadre de l'exploitation du Service. Ces informations personnelles ne feront pas l'objet d'une commercialisation auprès de tiers.

L'Adhérent peut interroger Boosket sur les questions de sécurité du Service en écrivant un email à l'adresse suivante : privacy@boosket.com.

L'ensemble des obligations liées à la collecte d'informations personnelles par l'Adhérent sont de la responsabilité du seul Adhérent.

18. DIVISIBILITE

Si une ou plusieurs stipulations des Conditions Générales sont considérées comme non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée entre les Parties.

19. LANGUE CONTRACTUELLE

Les Conditions Générales pourront faire l'objet de traductions dans plusieurs langues.

Les Parties conviennent d'ores et déjà qu'en cas de différence entre la version française et la version en langue étrangère, seule la version française ferait foi et primerait sur la version étrangère.

20. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les Conditions Générales sont régies par la loi française. En cas de contestation sur leur interprétation et/ou exécution, les parties conviennent que, sauf dans le cas d'un appel en garantie, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent.